



avec le soutien de



# Rapport de la rencontre régionale entreprises et biodiversité

19-20 mars 2019



## Rapport externe pour les entreprises

Mars 2019

## Contexte

La rencontre régionale entreprises et biodiversité en Afrique centrale et occidentale s'est déroulée le 19 et 20 mars à Ouagadougou. Cette rencontre financée par l'AFD a été organisée par l'UICN-PACO (Union Internationale pour la conservation de la nature Programme Afrique centrale et occidentale) en collaboration avec l'UICN siège et le comité néerlandais de l'UICN.

La rencontre régionale s'inscrivait dans le cadre de mise en œuvre de la stratégie globale de mobilisation des entreprises de l'UICN siège à l'échelle de l'Afrique centrale et occidentale. Cette mise en œuvre sera opérationnalisée à travers une approche régionale de mobilisation des entreprises. Un des objectifs de cette rencontre était de valider les différents éléments structurant cette approche tels que les secteurs et les pays prioritaires. L'autre objectif consistait à construire un cadre d'action collaboratif avec les entreprises invitées autour des thématiques liées à la biodiversité. Les résultats des discussions durant cette rencontre nous ont permis de définir les orientations stratégiques de cette approche.

## Synthèse des moments forts de la rencontre

### Jour 1 : Comprendre les liens entre entreprises et biodiversité

- *Le commencement : liens entre entreprises et biodiversité*

La rencontre a débuté avec une présentation sur la biodiversité et ses liens avec les entreprises par la coordinatrice régionale entreprises et biodiversité de l'UICN-PACO. Cette présentation a permis de définir la notion de biodiversité et de services écosystémiques. Elle a aussi permis de montrer l'importance de la biodiversité et des services écosystémiques pour les entreprises. En effet, ces dernières s'appuient sur une grande variété de services écosystémiques pour leurs opérations et leur chaîne d'approvisionnement. Or, le fait que les entreprises ont un impact négatif sur la biodiversité entraîne bien entendu une raréfaction des ressources naturelles et un surcoût. Tout ceci va contribuer à créer des risques pour les entreprises. En revanche, si les entreprises arrivent à prendre en compte la dimension environnementale dans leurs opérations stratégiques, elles peuvent au contraire créer des opportunités.

- *La vision de l'UICN : la stratégie globale de mobilisation des entreprises*

En 2012, l'UICN à travers son programme *Business and Biodiversity* a développé une stratégie globale de mobilisation des entreprises afin de les aider à faire partie de la solution concernant la conservation et la gestion durable de la biodiversité. En associant les données économiques et environnementales, nous pouvons créer un argumentaire solide pour la conservation de la biodiversité. Cependant, l'intégration de la biodiversité dans la stratégie d'entreprise est graduelle mais vu l'ampleur des défis que l'on fait face, ceci n'est pas suffisant ; il faut donc un changement global et transversal. La stratégie globale de l'UICN propose trois voies pour changer les pratiques des entreprises:

- Réduire les impacts localisées et ponctuelles en travaillant directement avec les entreprises ;
- Transformer les chaînes de valeur ;
- Influencer les politiques publiques et financières.

- *La mise en œuvre: l'approche régionale de mobilisation des entreprises*

Depuis septembre 2018, l'UICN-PACO a développé une approche régionale de mobilisation des entreprises qui est une mise en œuvre de la stratégie globale à l'échelle de la région. Cette approche est basée sur trois secteurs prioritaires des pays de la région : l'agro-business, les industries extractives et l'infrastructure. Dans cette région, le secteur privé est caractérisé par un grand nombre de petites et grandes entreprises. La difficulté majeure pour mobiliser les petites entreprises est l'importance du secteur informel. Les grandes entreprises sont souvent les filiales de multinationales avec une politique RSE. Selon la théorie du changement réussi, la première étape vers le changement est un travail de communication et de sensibilisation à l'intégration de la biodiversité. Ce travail doit être appuyé par le développement d'argumentaires fondés sur des exemples réussis et ainsi faciliter les échanges avec la région de l'Afrique de l'est et du sud. Après l'étape de la sensibilisation suit l'étape de partage des connaissances et outils existants sur l'intégration de la biodiversité dans les pratiques d'entreprises.

- *La parole aux entreprises : la table ronde*

Après l'introduction à l'UICN et l'approche régionale, les représentants des huit entreprises participants à cette rencontre ont fait une présentation sur l'activité de leur entreprise, les actions prises par l'entreprise en matière d'intégration de la biodiversité et les opportunités et risques associés à cette intégration. Les entreprises représentent trois secteurs d'activité : l'agrobusiness, les industries extractives et la pêche.

Suite aux présentations des entreprises, les participants ont identifiés leurs défis en commun concernant l'intégration de la biodiversité. Pour les industries extractives, les défis en commun sont liés à :

- La gouvernance,
- La dissémination de bonnes pratiques
- L'adoption d'un cadre juridique adapté dans un pays où le secteur n'est pas réglementé.

Quant au secteur de l'agrobusiness, les défis majeurs constatés sont :

- Les conflits avec les communautés locales
- La diminution de la production agricole (le cas du beurre de karité et du sorgho)
- La dégradation des sols agricoles.

Enfin pour le secteur de la pêche, les défis sont :

- L'utilisation des techniques de pêche peu appropriées
- Le non-respect de la réglementation.
- *Un pas vers l'action : identifier les impacts et dépendances d'une entreprise/ élaboration d'argumentaires en faveur de l'intégration de la biodiversité*

Une première étape vers l'action concernant l'intégration de la biodiversité dans la stratégie d'entreprise est d'identifier les impacts et les dépendances de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité. Ceci est aussi un premier pas vers la prise de conscience. Eco Bénin une ONG locale, membre de l'UICN soutient les entreprises du Bénin dans cet exercice dans le cadre de l'initiative du «[Café RSE](#)». Cet exercice consiste à indiquer le degré d'impacts et de dépendances des activités de l'entreprise sur les services écosystémiques. Cinq représentants d'entreprise ont fait cet exercice dont les résultats sont disponibles dans l'annexe du rapport.

Une fois les impacts et dépendances identifiés, la deuxième étape est l'élaboration d'argumentaires en faveur de l'intégration de la biodiversité. En effet, une entreprise peut connaître ses impacts et dépendances mais au niveau de la direction, il faut avoir des arguments solides pour convaincre à prendre les mesures en faveur de la biodiversité. Ces dernières sont très souvent financières et par conséquent, il est important de démontrer que les coûts des mesures ont des retombées positives (opérationnelles, réglementaires, réputation, etc.) sur l'activité de l'entreprise. Deux représentants d'entreprise ont participé à cet exercice. Les résultats sont aussi disponibles dans l'annexe.

- *Collaboration entre entreprises et monde de la conservation*

Les représentants d'entreprises et de l'UICN se sont mis ensemble pour discuter des axes de collaboration. Ce travail en groupe a permis de définir le rôle de chacun pour une collaboration réussie ainsi que les conditions nécessaires. Les idées principales sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Entreprises	Gouvernements	ONG/OSC	UICN	Conditions nécessaires
Partage d'expériences	Contrôle et suivi	Médiation entre gouvernement et communautés locales	Partage de bonnes pratiques	Transparence Confidentialité Cadre législatif et réglementaire approprié

## Jour 2 : Maîtriser les obstacles à l'intégration de la biodiversité

- *Un tremplin pour les entreprises : le Congrès mondial de la nature 2020*

Les entreprises faisant partie de la solution pour la conservation de la biodiversité, l'UICN estime qu'il est nécessaire de les impliquer dans la préparation et la participation aux grands événements régionaux et mondiaux tel que le forum régional des membres, le Congrès mondial de la nature, la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Tous les quatre ans, l'UICN organise le Congrès mondial de la nature. Cet événement mondial est considéré comme les jeux Olympiques de la conservation. L'objectif de ce Congrès est de définir les priorités et guider les actions de conservation et de développement durable. Le Congrès comprend trois composantes principales : l'assemblée des membres, lors de laquelle les membres de l'UICN votent les actions prioritaires ; le forum, un espace mondial dédié à l'innovation et à la science de la conservation ; et l'exposition, où les exposants peuvent présenter leurs travaux aux congressistes et au public. Les entreprises de la région peuvent ainsi augmenter leur visibilité en mettant en avant leurs actions en faveur de la conservation de la biodiversité et partager leurs expériences avec d'autres entreprises. Pour plus d'informations, voici le lien du prochain Congrès Mondial de la Nature qui se déroulera du 11 au 19 juin 2020 à Marseille (France) : <https://www.iucncongress2020.org/>.

- *La concrétisation de la collaboration : les axes de travail et les plans d'action*

La grande famille de l'UICN (employés et membres) a présenté huit axes de travail collaboratifs à mettre en œuvre avec les entreprises de la région.

1. **L'implication des entreprises dans la conservation et la valorisation du bassin de la Volta** : l'UICN à travers son projet *WISE UP to climate* a travaillé dans le bassin de la Volta qui englobe six pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Ghana, Bénin, Togo, Mali et Côte d'Ivoire).
2. **La mobilisation des entreprises dans le projet ressources partagées solutions communes (SRJS)** : ce projet de quatre ans (2016-2020) est mis en œuvre par l'UICN Pays-Bas, le Fonds mondial pour la nature Pays-Bas et le ministère des affaires étrangères du Pays-Bas. La vision de ce projet est d'obtenir la gestion durable des paysages pour qu'ils fournissent les services écosystémiques les plus essentiels dont dépendent les communautés locales et le développement économique au sens large. Afin de trouver un équilibre entre les intérêts des différentes parties prenantes, le programme renforce les capacités de la société civile en matière de plaidoyer afin qu'elle agisse comme un pouvoir compensateur pour les gouvernements et les entreprises.
3. **L'engagement des entreprises dans l'initiative de la Grande Muraille Verte** : l'élaboration d'argumentaires pour convaincre les entreprises à se mobiliser dans l'initiative de la Grande Muraille Verte. Cette initiative est portée par les chefs d'Etats africains dont les Etats se trouvent dans la zone saharo sahélienne. L'objectif est de mettre en place des actions pour lutter contre la désertification, le changement climatique et la dégradation des terres.
4. **Le réseau « entreprises et biodiversité »** : le but de ce projet est de créer un espace d'échanges sur les bonnes pratiques et les exemples réussis en matière d'intégration de la biodiversité au sein de la région. Ce réseau est une opportunité pour les entreprises souhaitant partager leurs expériences en matière de bonnes pratiques, mais aussi se renseigner sur la bonne approche dans la mise en œuvre des pratiques.
5. **L'engagement des parlementaires au Sénégal** : cette initiative a pour but de sensibiliser les parlementaires dans le suivi des politiques environnementales. L'approche est constituée de deux éléments : une prise de conscience au niveau des élus concernant les problématiques autour de la biodiversité et le renforcement de capacités.
6. **BESNet (Business and Environmental Stewardship)** : BESNet est un réseau d'entreprises engagées dans la promotion et le soutien de l'inclusion du capital naturel et dans les chaînes de valeur et de la production des entreprises. Il a été créé à l'origine pour promouvoir la participation active et la contribution du secteur privé à la gestion durable de la réserve forestière de la chaîne de montagnes Atewa et les bassins hydrographiques. Le réseau est devenu utile au cours du temps et englobe désormais l'ensemble des entreprises au Ghana en matière de comptabilité du capital naturel, de plaidoyer et de soutien pour leur durabilité et leur sécurité à long terme.
7. **L'écotourisme en Guinée-Bissau** : ce projet vise à créer un tourisme conciliant la conservation de la diversité biologique et le développement socioéconomique des communautés et des acteurs économiques/entreprises.

8. **Eco Restore** : l'objectif principal de ce projet est d'apporter des solutions à la dégradation des sols agricoles et la diminution de la production agricole. Pour ce faire, il faut élaborer des argumentaires dans le but de mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des solutions.

### Prochaines étapes

En plus des [actions individuelles](#), les prochaines étapes sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Activités	Période	Support
Affiner et confirmer les sous-secteurs	20 Avril 2019	Programme pays, PTR, membres, partenaires, George
Identifier et approcher les entreprises	01 Juillet 2019	Programme pays, PTR et membres
Cartographie des entreprises selon ADKAR (théorie du changement) et café RSE	30 septembre 2019	Nadine, Ecobenin, BEES
Soutenir les entreprises selon leurs besoins (résultats ADKAR)	Novembre 2019	Nadine, autres programme de l'UICN (water) selon besoin
Finalisation des études de cas sur les chaînes de valeur et la situation régionale entreprises et biodiversité)	Novembre 2019	George, programme pays, Nadine
Mise en place du groupe de travail pour le réseau entreprises et biodiversité	15 Avril 2019	UICN, Eco Bénin, UICN Pays-Bas, Birdlife à travers Naturama
Élaboration d'une stratégie de mobilisation des parties prenantes (entreprises, OSC...)	30 Juin 2019	UICN, Eco Bénin, UICN Pays-Bas, Birdlife à travers Naturama
Élaboration d'une charte du réseau	30 Juin 2019	UICN, Eco Bénin, UICN Pays-Bas, Birdlife à travers Naturama
Lancement du réseau Entreprises et Biodiversité	Novembre 2019	Groupe de travail

**Plus de détails sur les discussions présentées dans les annexes.**